



Le Comité scientifique international de la Grotte de Lascaux s'est réuni les 8 et 9 juillet à la direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine

jeudi 10 juillet 2008

En préambule de l'ouverture des débats, les membres du comité ont tenu à exprimer leur désapprobation à l'égard des critiques infondées apparues récemment dans certains hebdomadaires.

Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, a pris acte de la résolution du Comité du Patrimoine mondial adoptée le 5 juillet dernier à Québec : celui-ci n'a en effet pas jugé opportun d'inscrire la grotte de Lascaux sur la liste du patrimoine mondial en péril. La Ministre a demandé que soient rapidement prises les dispositions nécessaires à l'organisation du symposium qu'elle a proposé à l'UNESCO sur la problématique de la conservation des grottes ornées dans le monde.

La Ministre a par ailleurs renouvelé sa confiance à Marc Gauthier, président du Comité scientifique ainsi qu'à l'ensemble des membres du Comité.

Le Comité a examiné l'état d'avancement des programmes de recherches en cours en microbiologie et en climatologie. Dans ces deux domaines, la réflexion a marqué des progrès importants :

- le simulateur numérique construit grâce à un mécénat de compétence de la Fondation EDF, de l'Université Bordeaux I et du CNRS permet en particulier d'envisager la mise en oeuvre d'un nouveau système d'assistance technique adapté aux variations climatiques actuelles ;
- le programme de recherches « microbiologie – microclimat » qui associe plusieurs laboratoires européens sera poursuivi, les instruments de mesure conçus et réalisés pour ce programme ayant montré leur fiabilité. Ce programme de mesure sera étendu à la partie droite de la cavité.

L'état très satisfaisant constaté les mois précédents dans la salle des Taureaux et le Diverticule Axial se confirme. En revanche, le phénomène de « taches » noires observé dans la partie droite de la cavité a repris et nécessite une nouvelle phase d'élimination manuelle sous surveillance archéologique. Le protocole d'évaluation des traitements chimiques qui devraient être poursuivis sera affiné par les microbiologistes du Comité dans les jours prochains. Il tiendra compte des connaissances nouvellement acquises sur la diversité microbiologique et sur le ralentissement des mouvements de l'air dans la cavité.